

# **A.P.E.N.S.**

## **Association de parents d'élèves de Nantes Sud**

### **Réunion du Conseil de l'école Sarah Bernhardt du jeudi 26 octobre 2007.**

Etaient présents ; M. Dominique RAIMBOURG, Adjoint à la Sécurité, Mairie de Nantes  
Mme Elisabeth DURFENOY, directrice de l'école Sarah Bernhardt  
Mmes Virginie HERVOUET, Sonia MERLAUD, Danielle RICHARD, Isabelle THOMAS, Marie Claude MALBOIS, et Céline VALLET institutrices de l'école.  
Mmes Isabelle BLANDIN, Isabelle SOULARD, Stéphanie MARAS, AAPEN\*.  
Mmes Martine FRISON, Cathy BAUDRY & Christèle MARATIER de la Persagotiere.  
M. Roland BEILLEVAIRE, Mme. Magalie JOUAN, M. Frédéric BEZIER, Mme. Cécile FRANCOIS-CAMPION, Mme. Ingrid GARNIER, Mme. Béatrice SOULARD, Mme. Sandrine WOLF, titulaires élus au conseil d'école, représentant l'APENS.

#### Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation de l'équipe éducative
- Résultat du vote et présentation des parents élus : leur rôle
- Rentrée scolaire
- Le projet d'école et le CEL\*
- Sujets proposés par les parents : la sécurité, la cantine, la fête de fin d'année, demande de travaux.

1)- Suivant l'ordre du Jour, Elisabeth DUFRENOY, nous a présenté l'équipe éducative, constituée des enseignants, des AAPEN\*, des personnes venant de l'établissement de la Persagotiere, pour assurer l'accompagnement des enfants déficients auditifs dans l'école.

#### 2)- LES RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections des délégués de parents d'élèves se sont déroulées le samedi 13 octobre 2007 ;

- 388 inscrits, 138 votants, 130 suffrages exprimés, 8 bulletins blancs et nuls.
- participation de 37,7%, l'année passée 32,7%.

La plupart des bulletins nuls provenait de la confusion faite par les parents entre les bulletins de l'école Sarah Bernhardt et ceux de l'école Ledru Rollin, du fait de la similitude de la couleur des enveloppes. Une demande est faite à la ville pour avoir des enveloppes de couleurs différentes l'an prochain.

#### 3)- LA RENTREE SCOLAIRE :

La rentrée s'est bien déroulée, avec cette année encore, un accueil sur 2 jours des enfants de petite section, même si cela peut poser un problème de garde, pour les parents, le second jour.

Les effectifs sont les suivants ; TP-PS. 28 enfants, 16 petits & 12 tout petits, avec Céline V.

PS. 26 enfants avec Marie Claude M. + Adeline G.

PS-MS 26 enfants, 18 petits & 8 moyens. avec Virginie H.

MS 1 28 enfants avec Elisabeth D. & Adeline G, + Béatrice EVS-H pour 1 enfant

MS.2 27 enfants avec Danielle R.

GS.1 31 enfants avec Isabelle T.

GS.2 30 enfants avec Sonia M.

Pour un total de 196 élèves, soit un peu moins que l'année passée, ce qui permet l'accueil de 12 enfants en toute petite section.

#### LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE ;

Le conseil d'école a approuvé à l'unanimité la modification de 2 articles du règlement intérieur ;

Le 1<sup>er</sup> point concerne la modification de l'article 3.4 sur l'autorité parentale

Le 2<sup>ème</sup> point concerne l'utilisation par les plus jeunes enfants, de la tétine, autorisée uniquement dans le dortoir.

#### 4)- LE PROJET D'ECOLE ;

Rappelons que le projet d'école est décidé pour 4 ans.

Le premier projet est axé autour du livre et de la lecture ;

Dans ce projet, l'utilisation de la B.C.D.\* mise en service en 2005, est primordiale.

Un partenariat a été mis en place avec l'ESPACE LIVRES de la rue de la Ripossiere.

Un second partenariat existe avec l'association LIRE et FAIRE LIRE, animée par des personnes du quartier de plus de 50 ans, ceci pour les classes de moyenne et grande section, une fois par semaine, à partir de la rentrée des vacances de La Toussaint.

Les classes de moyenne et grande section vont participer à la désignation du meilleur livre, parmi 5 proposés par LES INCORRUPTIBLES, et cela au niveau national.

Le second axe du projet est la création ;

Chaque année, l'équipe enseignante propose des thèmes de travaux relatifs à cet axe, mais des contraintes budgétaires extérieures compromettent régulièrement leurs réalisations.

Le jeudi 4 octobre, l'ensemble des enfants de l'école s'est rendu au cirque. Le travail des enfants sur le thème du cirque sera exposé en janvier à l'école.

Un second spectacle sera proposé aux enfants, dans le même cadre, à l'occasion de l'installation de la Petite Yourte dans le parc de la Crapaudine le jeudi 7 février 2008, pour la somme de 2 euros.

LES TRAVAUX à L'ECOLE ;

-La réfection d'une partie de la toiture sur les bâtiments des petites sections.

-Un plan incliné a été mis en place devant l'entrée d'une classe, pour faciliter l'accès aux personnes circulant en fauteuils roulant. Les autres classes seront équipées prochainement.

-Une connection Internet a été réalisée dernièrement, comme l'avait souhaité la directrice dans le local de la B.C.D.

-Un système d'alarme a été mis en place dans les deux écoles.

-L'école Sarah Bernhardt a été dotée d'un second appareil photo numérique.

-Afin d'améliorer la sécurité dans l'école, un balisage lumineux, pour les personnes malentendantes, sera installé prochainement.

La directrice a demandé à M. Raimbourg que des travaux, minimes, d'aménagement du second logement de fonction, soient réalisés pour une utilisation d'atelier artistique.

Profitant de la présence de M. Raimbourg, les parents d'élèves ont fait le point sur les différentes questions concernant la sécurité, les travaux de la future cantine, et différents autres points régulièrement débattus.

Les 2 accidents survenus récemment nous donnent l'occasion de renouveler nos demandes de renforcement de la sécurité autour des écoles.

M. Raimbourg demandera à Nantes Métropole de réaliser une étude sur la signalisation, les ralentisseurs, la desserte de la rue Ledru Rollin, les stationnements irréguliers.

**M. Raimbourg nous a informés de la mise en service de la nouvelle cantine scolaire pour la rentrée 2010, conformément au souhait formulé par l'association dans son courrier à la municipalité en date du 15 octobre 2007.**

**L'A.P.E.N.S. prend acte de cette information, et veillera à être associée à l'élaboration de ce projet ainsi qu'au respect du planning.**

L'APENS demande à la ville de procéder à la réfection du bitume de l'entrée du parking de la maternelle, qui sert de pédiluve les jours de pluie, et de reprendre le marquage au sol des places de stationnements.

La ville respectera les normes de stationnement, soit pour 25 places, 2 places handicapés normalisées. Norme NFP 91100

- Les Acronymes;\*

AAPEN. Association pour l'action périscolaire des écoles publiques de Nantes.

ATSEM. Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

BCD. Bibliothèque centre de documentation

CEL. Contrat éducatif local

-----  
**Le prochain conseil d'école se tiendra le vendredi 7 mars 2008, merci de faire parvenir vos questions via les institutrices, ou en les déposant dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'école.**

.....  
.....  
.....  
.....